

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Copies corrigées d'examen : la FEL veut des visites encadrées

Les étudiants Bruxellois pourront-ils demander une copie corrigée de leurs examens ? Le ministre Marcourt fait savoir que ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du comité de suivi de l'application du décret Paysage (CRA-COSE) le 16 février. Une forte divergence d'opinions subsiste entre la Fédération des étudiants francophones (FEF) et les universités quant à la plus-value pédagogique et pratique de la démarche. Pour la Fédération des Étudiants Libéraux (FEL), la question des copies corrigées d'examen doit permettre de relancer le débat sur l'accompagnement des étudiants.

« Plutôt que de demander une

copie corrigée de l'examen, nous prônons un renforcement de l'accompagnement de l'étudiant. Nous demandons donc que les universités et hautes-écoles organisent obligatoirement plusieurs séances de consultation des copies d'examen lors desquelles le corps académique aura le devoir d'expliquer les raisons des points attribués, les réponses attendues ainsi qu'apporter d'éventuels conseils d'étude. Nous redoutons que l'obligation de transmettre une copie de l'examen aux étudiants entraîne un climat de méfiance réciproque entre professeurs et étudiants », explique Cédric Pierre, président de la FEL. ●

MAX.KO